



Conseil d'établissement 2014-2015

Procès-verbal de la réunion du 10 mars 2015

028 PV CE 2015-03-10

Membres du conseil d'établissement, membres du personnel, représentants et invités présents à la rencontre:

Suzanne Assi, parent	Lynne Duval, Directrice	Josée Morin, pers. de soutien
Mélanie Cabana, parent	Céline Cyr, enseignante	Nathalie Villeneuve, commissaire
Nicolas Drouin, parent	Danielle Demers, enseignante	Francis Grignon, rep. EHDAA
Stéphanie Fortier, parent	Manon Gignac, enseignante	
Daniel Rousseau, parent	Manon Rocque, enseignante	
Stéphane Viau, rep. Communauté	Alice Pacheco, Tech. SDG	

Membres absents :

Olivier Thomann, président OPP
Théopiste Kabanda, parent

1. Préliminaires :

1.1 *Présences et ouverture de la séance*

M. Drouin déclare la séance ouverte à 18h35.

1.2 *Vérification du Quorum*

M. Drouin constate que le quorum est respecté.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Le point 8.1 Sortie au Salon du livre est ajouté à l'agenda. Mme Cyr en propose l'adoption.

Résolution CÉ 028 14-15-61

2. Procès-verbal :

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 février 2015

Mme Cyr propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications proposées.

Résolution CÉ 028 14-15-62

2.2 Suivi du procès-verbal du 10 février 2015

- Budget Chorale : Mme Céline Cyr fait le suivi sur le budget pour la chorale. La somme de 303 \$ \$ (2 X 151.71\$) est demandée au CÉ afin de libérer deux enseignants de plus pour la soirée des chorales. La somme relative aux vêtements ne sera pas demandée cette année. M. Rousseau propose d'accepter de financer l'embauche de 2 suppléants. **Résolution CÉ 028 14-15-63**
- Sondage du service de garde: Mme Pacheco travaille présentement à compiler les résultats du sondage envoyé aux parents avant la semaine de relâche. Les réponses reçues indiquent que plusieurs parents veulent recevoir les communications en format papier alors que d'autres préfèrent les courriels ou encore les deux formats. Point reporté à la prochaine rencontre.

- Document de régie interne sur les levées de fonds: M. Drouin fait circuler l'ébauche du document qu'il a préparé. Les membres du CÉ sont invités à le lire et en discuter lors de la prochaine rencontre du CÉ. Mme Lynne clarifie que le document concerne les levées de fonds organisées par les niveaux et non celles pour l'école au complet. M. Drouin va envoyer le document par courriel aux membres du CÉ.
- **Période d'intervention du public**
Mme Nancy Arcand s'adresse aux membres du CÉ en tant que déléguée syndicale des enseignants de l'école, dont la convention collective se termine le 31 mars. Mme Arcand nous fait lecture d'une lettre présentant la position des enseignants face aux propositions du gouvernement.

3.1 Mot du représentant au comité EHDA (F. Grignon)

M. Grignon nous résume les points discutés lors de la réunion du 9 mars. Un guide a été préparé pour les transporteurs d'élèves et ils ont reçu de la formation relativement au comportement à adopter avec des enfants ayant des difficultés d'apprentissage. On rappellera aux directions d'école qu'elles doivent communiquer une fois par mois avec les parents d'enfants ayant un plan d'intervention. Finalement, Mme Nicole Charbonneau a été choisie récipiendaire du prix Rachel Patry.

3.2 Mot du représentant de l'OPP (Olivier Thomann)

M. Thomann est absent. La rencontre de l'OPP aura lieu le lendemain.

4. Mot de la directrice

- Réinscription : le processus presque complété. Encore une fois, il y aura fort probablement des surplus à notre école. Des rencontres auront lieu en avril, juin et août pour faire la gestion des surplus.
- Augmentation des frais de garde à 8\$ par jour par enfant dès le 1^{er} avril. M. Rousseau souligne le besoin d'envoyer aux parents des calendriers de paiements avec les montants mis à jour.
- Point d'information : Mme Duval nous informe qu'elle sera fort probablement mutée à une autre école à la fin de l'année scolaire. Ceci est encore officieux mais l'information provient du Conseil des Commissaires.

5. Fonctionnement

5.1 États des revenus – budget CÉ

Aucun changement significatif à l'État des revenus. Mme Duval va clarifier le 10\$ déficitaire et fournir l'information lors du prochain CÉ. Adoption proposée par M. Rousseau.

Résolution CÉ 028 14-15-64

5.2 Plan d'action du CÉ

Le seul changement au plan d'action est le retrait de la ligne pour le projet cirque compte tenu qu'il n'a pas été retenu. Adoption proposée par Mélanie Cabana. *Résolution CÉ 028 14-15-65*

6. Dossiers :

6.1 Dépôt du calendrier scolaire 2015-2016

Le calendrier scolaire 2015-2016 est maintenant officiel et approuvé.

6.2 Ouverture du service de garde août 2015

Mme Lynne propose que le service de garde ouvre à partir du 26 août 2015 pour le primaire et le jeudi 3 septembre 2015 pour le préscolaire. Adoption proposée par Mélanie Cabana.

Résolution CÉ 028 14-15-66

6.3 Effets scolaires - Offre de Bureau en gros

Bureau en gros fait une sortie massive dans les écoles du quartier afin d'offrir un service de commande d'effets scolaires. Si l'école accepte de fournir sa liste d'effets scolaire, Bureau en Gros acceptera les commandes des parents par internet ou par téléphone et prépareront celles-ci afin que les parents n'aient qu'à passer les chercher. Pour se prévaloir de ce service, les parents doivent passer leur commande avant le 30 juillet. Bureau en gros garantit le meilleur rapport qualité/prix pour la région. Si leurs prix ne sont pas compétitifs, ils offriront 10\$ de rabais en magasin. M. Bourdon ira au magasin afin d'identifier les effets scolaires pour chacun des niveaux. Quelques questions et inquiétudes sont soulevées par les membres du CÉ. Est-ce que publiciser cette option pourrait donner l'impression que l'école favorise Bureau en gros au détriment d'autres fournisseurs de fournitures scolaires? Il faudrait clarifier si les parents ont l'option d'acheter seulement une partie des articles sur la liste ou s'ils doivent absolument acheter la liste en entier. Les membres du CÉ sont d'accord qu'on informe les parents de la disponibilité de ce service sans toutefois le proposer / suggérer aux parents. Si un compétiteur offre un service similaire et en fait la demande à l'école, l'information sera aussi fournie aux parents. Mme Duval demandera à Bureau en gros une copie de la lettre d'information qui serait incluse dans les envois de fin d'année aux parents. Elle s'informerait également de la date butoir pour s'enregistrer au service. Compte tenu des questions en suspens, ce point ne peut être adopté et est reporté à la prochaine rencontre.

6.4 Campagne de financement

La priorité pour l'école l'an prochain sera fort probablement le projet d'agrandissement. Pour cette raison, Mme Duval ne croit pas qu'il y aura de gros achats à faire dans un avenir rapproché. Un plan d'action pour le CÉ semblable à celui de cette serait raisonnable. Elle propose donc de ne pas faire de levée de fonds majeure pour l'année 2015-2016. Cette position pourrait toujours être revue si le besoin se présente. Adoption proposée par Manon Gignac. Résolution CÉ 028 14-15-67

6.5 Frais activité demandés aux parents

Au début de chaque année, des frais de \$25 sont demandés aux parents afin de financer les activités. De ce montant, 20\$ sont alloués à la classe et 5\$ aux activités de masse. Les enseignants de 3^e année demandent à ce que le montant alloué pour la classe augmente de 5\$ afin de couvrir des coûts plus élevés, notamment pour les autobus. M. Rousseau soulève aussi la possibilité que les montants fournis à partir des fonds du CÉ pour ces activités soient en fonction du nombre d'élève (10\$ par élève, par exemple) au lieu d'un montant fixe de 200 \$ par classe afin que les groupes avec un plus grand nombre d'élèves (comme ceux de 3^e année) ne soient pas pénalisés.

6.5.1 Il est proposé pour 2015-16 d'augmenter de 5\$ par niveau les frais demandés aux parents pour les activités (donc un montant de 30\$). Adoption proposée par Nicolas Drouin.
Résolution CÉ 028 14-15-68

6.5.2 Il est aussi recommandé pour 2015-2016, conditionnel à l'approbation du CÉ l'an prochain, de changer la formule de répartition des fonds accordés par le CÉ aux classes pour les activités au prorata du nombre d'élèves au lieu d'un montant fixe pour toutes les classes. Adoption proposée par Daniel Rousseau. *Résolution CÉ 028 14-15-69*

6.6 Demande d'achats filet de soccer

Mme Duval présente la demande du comité de la vie étudiante pour le remplacement des filets de soccer. Le CÉ est ouvert à cette idée, mais leur demande de fournir un budget détaillé afin de justifier cette dépense et de considérer la possibilité de réparer plutôt que remplacer. Décision reportée jusqu'à la réception d'un budget détaillé.

6.7 Frais de suppléance

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années participent chaque automne au cross-country de l'École du Plateau. Les enseignants qui auraient normalement une période libre lorsqu'ils doivent accompagner leur groupe se voient pénalisés. Les enseignants voudraient donc qu'un suppléant soit engagé afin de remplacer M. Jean-François (enseignant d'éducation physique) pour sa participation au cross-country. Cela occasionnerait des frais de 216\$ pour le remplacement. Le CÉ appuie la demande des enseignants. Cette demande devra être approuvée par le CÉ l'automne prochain.

6.8 Entretien du terrain de soccer

L'école a un contrat général pour l'entretien de sa pelouse. En ajout à cela, Mme Duval a reçu un estimé de 1800\$ pour l'entretien du terrain de soccer en particulier. Compte tenu des travaux de constructions qui auront lieu l'an prochain, Mme Duval n'est pas prête à ajouter ce contrat. L'école pourrait prendre des mesures pour protéger le terrain le plus possible. M. Drouin souligne qu'il serait important de demander aux compagnies de construction de faire attention au terrain de soccer et de préserver les investissements fait par la communauté. M. Drouin fera l'ébauche d'une lettre à la Commission scolaire pour identifier ce que nous voudrions qui soit considéré dans l'élaboration des plans d'agrandissement afin de répondre aux besoins des élèves et y ajouter nos préoccupations relativement à la préservation du terrain de soccer lors des travaux. Point à discuter lors de la prochaine rencontre.

6.9 Plan de lutte

Mme Lynne est fière d'annoncer qu'au cours de la 2^e étape il y a eu seulement un événement d'intimidation impliquant 3 enfants alors qu'habituellement c'est la pire période de l'année.

6.10 Camp de jour été 2015

L'école sera cet été le site de camps de jour de la ville de Gatineau qui accueilleront 84 enfants par semaine.

6.11 mérite scolaire 2014-15

L'Association des directions d'école reconnaît chaque année 1 élève par école pour son engagement scolaire. La soirée aura lieu le 11 mai à l'école secondaire Mont-bleu. Suite à des consultations, Alexandra Pelletier se méritera le prix pour notre école.

7. Mot des représentants

7.1 Mot du représentant de la communauté (S. Viau)

Retour sur l'annonce de Mme Duval et le fait que les enseignants sont contre son affectation dans une autre école. Dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle (du 8 au 14 mars), le journal Le Droit publiera un cahier spécial sur la déficience intellectuelle où on présente Simon et Marc-André, deux belles preuves de réussite.

7.2 Mot du représentant au comité de parents CSPO (N.Drouin)

M. Drouin a remplacé Mme Assi à la dernière réunion, où les points suivants ont été discutés :

- Présentation sur le mécanisme de gestion des bassins par la Commission Scolaire (nombre de classe par école).
- Les plans d'intervention pour EHDAA : la Commission Scolaire doit communiquer avec les directions d'école pour réitérer l'importance des communications avec les parents.
- Les mesures pour faire face à la croissance démographique et leur bon partenariat avec la ville pour la construction des nouvelles écoles.
- Les discussions avec la ville relativement aux corridors de sécurité aux abords des écoles.

*** Le temps alloué à la rencontre étant écoulé, Mme Stephanie Fortier propose une extension de 15 minutes. *** Résolution CÉ 028 14-15-70

7.3 Mot du personnel

Les enseignants présents font la lecture d'une lettre afin de signifier leur désaccord relativement à la réaffectation de Mme Duval. Selon eux, cette annonce arrive à un très mauvais moment compte tenu des projets qui sont en cours (agrandissement). Ils communiquent leur désaccord et leurs inquiétudes aux membres du CÉ car ils veulent que les gens sachent qu'ils ne sont pas d'accord. M. Drouin vérifiera ce qui peut être fait par le comité de parents à ce sujet.

7.4 Mot de la représentante du service de garde

L'atelier de devoir offerts aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années, qui avait été abandonné en raison du faible taux de participation, devra être remis sur pied car ce service doit être offert. Un sondage sera envoyé aux parents afin d'augmenter la participation. Cet atelier s'offre aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Les enseignants pourraient suggérer aux parents que leurs enfants participent (au besoin), mais il n'y a pas d'inscription et/ou de prise de présence pour cet atelier.

Le service de garde voudrait mettre en place un comité de parents usagers pour aider à trouver des idées d'activités pas trop coûteuses pour les enfants du service de garde. Les coûts ne cessent d'augmenter et il est rendu difficile de faire des sorties à prix raisonnables. Il faudra aussi revoir le nombre de sorties extérieures faites durant l'année compte tenu des coûts. Mme Vaillancourt enverra une lettre à tous les parents usagers pour voir qui serait intéressé à faire partie de ce comité.

7.5 Mot de la commissaire

Mme Villeneuve aura une réunion demain pour discuter du déplacement des directeurs d'écoles. Elle fait part aux membres du CÉ qu'elle n'a pas voté en faveur du remplacement de Mme Duval et qu'elle a fait part aux autres commissaires que le moment était mal choisi compte tenu du projet d'agrandissement de l'école.

8. Varia

8.1 Sortie au salon du livre

M. Rousseau aimerait plus de détails quant aux activités qui ont lieu lors des sorties au Salon du livre. Les enseignantes expliquent comment la sortie s'est déroulée. Selon elles, cette activité est un succès car c'est une sortie culturelle qui initie et incite les élèves au goût de la lecture.

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Levée de la séance

Proposée par Mme Cabana. *Résolution CÉ 028 14-15-71*

La secrétaire

Mélanie Cabana